

AFFAIRE N° 41.- Construction de 12 classes économiques + 1 réfectoire cuisine + l'aménagement d'une salle polyvalente et d'une salle de repos dans différentes écoles de la Ville (programme départemental 1974) - autorisation de solliciter un emprunt de 6 900 000 Frs CFA de la C.C.C.E.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 28 JUIN 1974 avait lieu à la Mairie de St-Denis l'appel d'offres relatif à la réaslisation de 12 classes économiques, d'un réfectoire cuisine, l'aménagement d'une salle de repos et d'une salle polyvalente dans différentes écoles de la Ville. Le groupe Entreprise Architecte le moins disant a proposé d'effectuer les travaux pour un montant de 30 000 000.-

- les honoraires s'élèvent à 1 125 000.-

- somme à valoir pour révision de prix et divers 2 190 515.-

33 315 515.-

Le financement pourrait s'établir de la façon suivante :

- subvention Fonds Départemental 18 415 515.-

- emprunt C.C.C.E. 6 900 000.-

- emprunt C.D.C. 8 000 000.-

33 315 515.-

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à solliciter de la C.C.C.E. un emprunt de 6 900 000 Frs CFA pour permettre la réalisation de ces travaux.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

x

x

x